

SAINT-PALAIS-SUR-MER ET VAUX-SUR-MER

La course du Pont du Diable et les sports de plage donnent rendez-vous ce week-end

Ce week-end saint-palaisien sera sportif. En effet, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, la commune organise, aux côtés de la ville de Vaux-sur-Mer, un après-midi découverte, initiation et démonstration samedi 30 mars. « Le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) a élaboré un projet pour permettre au grand public de découvrir des disciplines olympiques », explique le service événementiel.

Deux villes, deux ambiances. Si la commune de Vaux se projette davantage sur des sports urbains, Saint-Palais concentrera ses activités sur la plage du Bureau. Au programme, beach-volley, flying disc et athlétisme notamment avec des activités pour les enfants grâce au kid athlé de l'AC Saint-Palais. Un village avec différents stands trônera sur la place de l'Océan permettant ainsi d'accueillir les coureurs qui s'élanceront à l'assaut de la mythique course du Pont du Diable désormais positionnée le dimanche de Pâques.

400 coureurs au départ

Plus de 400 coureurs seront au départ, avenue de la République, dès 8 h 30 pour les 7 et 14 km d'un parcours empruntant les chemins face à l'océan, sur le sentier des Douaniers sans oublier la plage du Platin et sa vue imprenable sur le Phare de Cor-



La Course du Pont du Diable s'élancera de la rue de la République dès 8 h 30, dimanche 31 mars. E.M.

douan et le fameux Pont du Diable. Ce parcours unique contribue au succès de cette course qui fête sa 28^e édition.

La municipalité annonce également que, grâce à son adhésion dès 2021 dans le dispositif Terre de Jeux 2024 et de la dynamique développée avant, pendant et après les Jeux olympiques (le programme se peaufine encore), elle bénéficiera d'un accompagnement supplémentaire par le CDOS en 2025 et 2026.

Aux côtés de Saintes, Rochefort,

Saint-Jean-d'Angély et Jonzac, Saint-Palais-sur-Mer fait partie des cinq communes de Charente-Maritime à entrer dans ce dispositif post-olympique nommé « Terre de Jeux Héritage ». Une récompense d'envergure pour la station balnéaire qui « a été la deuxième commune du département à entrer dans le dispositif », précise Douglas Duhazé, en charge du service événementiel.

Emmanuelle Molina

Inscriptions à la course sur

www.acsaintpalaisurmer.com